



**56<sup>èmes</sup> Assemblées Annuelles  
de l'Organisation Interafricaine du Café (OIAC)  
28 Novembre – 3 Décembre 2016**

**La Déclaration de Yaoundé**

Lors de la 56<sup>ème</sup> Assemblée Générale Annuelle (AGA) de l'Organisation Interafricaine du Café (OIAC), organisée du 28 novembre au 3 décembre 2016, à Yaoundé, au Cameroun, les délégués ont participé à la Conférence Scientifique, au 4<sup>ème</sup> Symposium du Café Africain et à la 56<sup>ème</sup> Assemblée Générale Annuelle, sous le thème "*Transformation Inclusive de la Chaîne de Valeur dans l'Industrie Caféière Africaine*".

L'ouverture officielle des Assemblées Annuelles a été faite par **S.E.M. Bello Boubu MAIGARI**, Ministre d'Etat chargé du Tourisme et des Loisirs de la République du Cameroun, représentant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Le discours d'ouverture a été prononcé par **M. Intong Eric MONCHU**, représentant **Dr. B.O. ORAMAH**, Président d'Afreximbank,

Des rapports et documents présentés à la Conférence Scientifique et au Symposium ainsi que des recommandations qui en ont résulté, l'Assemblée Générale a fait la déclaration suivante :

- Considérant l'importance de l'industrie caféière africaine, notamment en termes de création d'emplois directs et de moyens de subsistance pour plus de douze millions (12 millions) de ménages ;
- Reconnaissant la nécessité d'un Fonds de Développement pour stimuler l'industrie du café en Afrique ;
- Considérant la nécessité pour les pays africains producteurs de café d'élaborer des stratégies pour réduire la pauvreté, en particulier parmi les groupes vulnérables et conformément aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies ;
- Considérant la nécessité pour les pays africains producteurs de café de travailler en partenariat avec les différents acteurs pour inverser le déclin de l'industrie caféière africaine; et
- Afin de revitaliser l'industrie, devenir compétitif sur le marché mondial et offrir des avantages aux petits exploitants de café à faibles revenus ;

Des mesures urgentes doivent être prises pour débloquent l'énorme potentiel de l'industrie caféière africaine.

En conséquence, les importantes actions suivantes doivent être menées par les gouvernements des États membres :

- i. Politique et Gouvernance :**
  - Renforcer et soutenir le développement de Partenariats Public-Privé ;
  - Soutenir la mise en œuvre d'une stratégie de développement du café dans chaque État membre.
  
- ii. Productivité, Production et Qualité :**
  - Renforcer les capacités de la recherche en matière de café dans les États membres ;
  - Améliorer de façon durable la productivité, la production, la qualité et la valeur ajoutée ;
  - Renforcer les activités des Centres Régionaux de Dégustation.
  
- iii. Coopération entre les Etats Membres :**
  - Signer des conventions entre les Instituts de recherche caféière des Etats membres pour la vulgarisation des technologies et du matériel végétal amélioré.
  
- iv. Financement de l'Industrie Caféière :**
  - Créer un environnement propice à l'accès au financement et à la technologie dans la chaîne de valeur du café ;
  - Faciliter la création ou soutenir le renforcement des organisations de producteurs de café ;
  - Soutenir le Fonds Africain du Café ;
  - Faciliter l'accès au crédit pour les exploitants de la chaîne de valeur du café.
  
- v. Transformation et Consommation Domestiques :**
  - Explorer les possibilités et mettre en place des mesures d'incitation pour promouvoir la consommation intérieure ;
  - Construire des infrastructures pour soutenir le développement de l'industrie du café ;
  - Soutenir le développement du capital humain (formation, encadrement, éducation et santé) ;
  - Améliorer et appuyer les efforts visant à promouvoir la consommation intérieure du café.
  
- vi. Genre et Jeunesse :**
  - Mettre en place des mesures d'incitation pour intégrer les femmes et les jeunes afin de promouvoir la durabilité de la chaîne de valeur du café.
  
- vii. Développement Communautaire :**
  - Impliquer les communautés, les producteurs de café pour mieux cerner leurs besoins ;
  - Informer et sensibiliser les communautés sur le contenu des différentes interventions.

**Fait à Yaoundé, le 2 Décembre 2016**